

**Mémoire déposé à la Commission du conseil d'agglomération sur  
l'environnement, le transport et les infrastructures**



Dans le cadre des consultations sur le projet de Plan directeur de gestion des  
matières résiduelles de l'agglomération de Montréal

Présenté par Terres en ville, juin 2008



## La collecte des putrescibles, c'est bien mais le compostage dans les cours arrière, c'est mieux!

*Terres en ville* mène des activités d'éducation en environnement et de compostage depuis 1996 : compostage en compostière, compostage de surface, herbicyclage, gestion écologique des résidus de jardinage, aménagement de sites de compostage dans les écoles et réduction des pesticides. *Terres en ville* est l'organisme qui a le plus d'expérience en compostage communautaire et en compostage domestique sur l'île de Montréal. L'expertise de *Terres en ville* est complète et éprouvée en matière de soirées d'information auprès des citoyens, d'installation de sites de compostage communautaire et de sites de compostage dans les écoles. *Terres en ville* a l'expérience et le personnel nécessaires pour mettre sur pied un programme d'éducation et d'animation sur le compostage. *Terres en ville* croît à l'importance de la participation des citoyens à la gestion des résidus putrescibles, particulièrement des résidus de jardin et au grand pouvoir de l'école pour former les futurs citoyens.

De tous les aspects traités dans le Plan directeur de gestion des matières résiduelles, nous nous contenterons de donner notre point de vue sur la gestion des matières organiques, en particulier la gestion des résidus verts, et sur l'éducation des citoyens.



Deux documents font partie de notre mémoire : la présente lettre qui décrit nos commentaires et nos recommandations, et un rapport de recherche, avec ses annexes, intitulé *Oui dans ma cour*, qui résume un travail de recherche important ayant servi à déterminer précisément les quantités de résidus verts produits par les aménagements des maisons unifamiliales et à évaluer la capacité des citoyens à réduire à la source les résidus verts des aménagements de maisons unifamiliales dans les districts types de Décarie-Loyola. La conclusion : 40 % des résidus verts peuvent être traités sur place dans les cours arrière par les propriétaires.

## COMMENTAIRES

Nous arrivons d'une tournée d'information sur le compostage et l'herbicyclage que nous avons menée dans 12 municipalités des MRC de Roussillon et de Vaudreuil-Soulanges et nous sommes estomaqués : nous n'avons jamais vu pareille participation des citoyens. Les salles sont bondées. Toutes les compostières en bois que nous avons produites ont été vendues en quelques heures seulement, nous avons dû prendre des réservations pour le mois d'août. C'est dire que lorsque les municipalités mettent de l'avant le compostage domestique et les techniques de gestion des résidus verts et qu'elles investissent des sommes d'argent pour aider les organismes à participer à la réduction à la source des résidus putrescibles, les résultats sont étonnants.



## Réduire la quantité de déchets

À la lecture du PDGMR, nous sommes ravis de certaines mesures comme la diffusion de la technique de l'herbicyclage. Cependant, dans l'ensemble des actions recommandées, on trouve peu d'endroits où on encourage le citoyen qui désire prendre en charge ses résidus putrescibles, que ce soit les résidus de table ou de jardin. En effet, comme solution au problème d'augmentation du volume des résidus putrescibles et de leur gestion, le plan suggère la collecte. Or, notre expérience de dix années dans les jardins communautaires a montré que la collecte des résidus verts n'aide d'aucune façon la réduction des résidus, bien au contraire. Quand des bacs verts étaient installés dans un jardin communautaire où les jardiniers pouvaient déposer leurs résidus verts, la quantité de déchets produite par chaque jardinet augmentait! En effet, les jardiniers jetaient tout, même ce qui se compostait facilement et surtout de la terre qui reste attachée aux racines des plantes. Par contre, lorsque nous installions un site de compostage et enseignions les techniques de compostage de surface, la quantité de déchets produite par jardinet diminuait considérablement. Les jardins n'avaient pratiquement plus besoin de bacs verts. À notre avis, la collecte des résidus verts devrait commencer seulement une fois que tout aura été fait pour amener les citoyens à réduire sur place les quantités de résidus produits par les aménagements. Ce qui est loin d'être réalisé. Bien sûr, Montréal <sup>1</sup> pourra affirmer qu'elle a ramassé une quantité importante de résidus verts et détournés ceux-ci des sites d'enfouissement. Elle pourra aussi dire qu'elle atteint les objectifs mais, dans les faits, elle encouragera les citoyens

---

<sup>1</sup> Nous utiliserons le terme Montréal pour désigner les arrondissements et les villes de l'agglomération.



à jeter plus de résidus verts d'année en année : les résidus verts ne cesseront d'augmenter d'autant plus qu'il y a de nouvelles habitations qui sont construites, dont les aménagements produiront de plus en plus de résidus à chaque année.

D'autre part, le plan aborde trois techniques de compostage et ignore complètement la technique de compostage de surface qui aide les jardiniers à détourner des quantités importantes de résidus verts. Cette technique a été enseignée dans les jardins communautaires par *Terres en ville* pendant 10 ans, grâce à la collaboration d'Environnement Canada, de Recyc-Québec et de la Ville de Montréal. Elle permet de détourner plus de 150 tonnes de résidus verts produits dans les jardins communautaires. Cette technique simple consiste à creuser dans le sol des tranchées ou des trous, à y déposer les résidus de jardinage et à couvrir de terre<sup>2</sup>. Voilà. Est-ce trop simple? La technique a tout intérêt à être diffusée parce qu'elle demande très peu d'effort physique et est complètement gratuite parce qu'elle ne nécessite ne nécessite aucun outil spécialisé, ni contenant.

### **Encourager la participation citoyenne**

Le PDGMR a été conçu dans une optique où c'est Montréal qui prend en charge la collecte et la gestion des déchets produits par les citoyens. Il n'y a pas de place pour la participation citoyenne. Or, dans plusieurs districts de la Ville de Montréal, il existe actuellement des sites de compostage communautaire, des écoles qui participent au mouvement et en font des projets éducatifs et

---

<sup>2</sup> Voir en annexe la fiche *Le compostage de surface*



beaucoup de citoyens qui s'impliquent et sont disposés à faire leur part pour réduire à la source les déchets et les gaz à effet de serre. Que propose le PDGMR à ce sujet? Peu, trop peu. De plus, on a recours d'emblée à des technologies coûteuses alors que des gestes simples effectués par des milliers de citoyens pourraient faire toute la différence dans la gestion des matières putrescibles. Avec un litre de diesel à 1,50 \$, voire 2,00 \$, Montréal aurait tout intérêt à réduire le transport des résidus putrescibles et à favoriser le traitement sur place, dans les cours arrière, tant que faire se peut.

### **Mieux cibler la collecte des résidus putrescibles**

La collecte des résidus de table nous apparaît importante pour les citoyens qui habitent dans des logements et qui n'ont pas accès à des terrains. C'est d'abord à eux que doit s'adresser la collecte des putrescibles. Les efforts pour trouver des contenants adaptés et des techniques permettant la collecte de ces résidus doivent doubler. Quant aux autres citoyens qui disposent d'un terrain, comme les propriétaires de l'Ouest de l'île, le rapport *Oui dans ma cour* est sans équivoque : les propriétaires peuvent facilement gérer au moins 40 % des résidus verts des aménagements paysagers. Commençons d'abord par encourager ces propriétaires à réduire leurs déchets plutôt que de les inciter à tout jeter dans un contenant. La collecte des feuilles et des branches demeure évidemment une solution parce que les arbres qui ont été plantés dans le passé génèrent beaucoup trop de feuilles pour être totalement valorisées sur place.



1) Que Montréal appuie les organismes compétents pour l'organisation systématique des soirées d'information sur le compostage, l'herbicyclage et la gestion écologique des résidus verts. Nous ne parlons pas ici de petites réunions faites grâce au bon vouloir des organisateurs convaincus, peu payés, étudiants ou stagiaires en formation et qui ne seront plus là l'an prochain. Mais de soirées bien organisées et bien publicisées, avec des moyens financiers adéquats et du personnel hautement compétent et crédible. Le compostage, c'est une activité sérieuse, utile, voire géniale, et on doit y affecter des ressources qui vont faire en sorte que passé l'engouement, les citoyens vont continuer à participer à ce mouvement du développement durable et à la réduction à la source des déchets.

2) Que Montréal mette sur pied un programme systématique d'acquisition de compostières écologiques par les citoyens. Présentement, les citoyens s'arrachent nos compostières en bois dès qu'ils apprennent leur existence et ce, pour toutes sortes de raisons : elles sont décoratives, solides et très durables, bien conçues pour le compostage avec deux ou trois compartiments, adaptées aux grandeurs des familles et des terrains et sont peu coûteuses<sup>3</sup>. Ce sont les meilleures compostières sur le marché. Pourquoi si peu de modèles en bois sont-ils offerts par Montréal? On trouve habituellement dans la plupart des Éco-quartiers des compostières en plastique noir avec lesquelles les citoyens doivent se battre pour réussir le compostage. Vous ne pouvez savoir le

---

<sup>3</sup> Voir le dépliant ci-joint **Les compostières écologiques** de *Terres en ville*.



nombre de plaintes des citoyens qui viennent à nos assemblées et qui décrivent ces boîtes à compost. Non seulement il est difficile de composter avec ces compostières mais, de plus, elles sont faites de matière plastique souvent non recyclée ou partiellement recyclée (20 à 50 %). Par conséquent, Montréal veut que les citoyens réduisent les gaz à effet de serre par le compostage alors qu'on leur offre surtout des compostières dont la fabrication produit des gaz à effet de serre! De plus, ces compostières en plastique sont, en fin de cycle, un déchet : il est impossible de les réparer une fois brisées et elles doivent prendre le chemin des dépotoirs.

3) Que Montréal aide les citoyens à réduire la quantité de résidus verts par la diffusion des méthodes de gestion écologique de ces résidus :

3.1 Les feuilles : les feuilles peuvent servir de paillis au jardin. Séchées, elles sont utiles au compostage. Montréal devrait encourager la plantation d'arbres à feuilles persistantes plutôt que des arbres qui produisent des quantités importantes de feuilles. Elle devrait également informer le citoyen des arbres adéquats qui assainissent l'air tout en produisant moins de feuilles tel que les tilleuls, les fêviers, etc. Un arbre qui produit trop de feuilles en ville est un arbre polluant. Mieux vaut semer du gazon dont les résidus sont facilement gérables sur place.

3.2 Le gazon : l'idée d'une diffusion de l'herbicyclage est excellente surtout si elle est accompagnée d'un budget adéquat pour diffuser cette information. Il ne faut pas oublier la



technique de compostage de surface qui aide aussi à éliminer les surplus de rognures de gazon que l'herbicyclage ne peut gérer.

3.3 Les annuelles, les vivaces et les potagers. Tous ces résidus peuvent être gérés sur place par les techniques de compostage en surface et par la réutilisation des tiges de vivaces au compost et au jardin.

3.4 Les branches peuvent avoir une seconde vie en servant de tuteur dans les aménagements paysagers, de clôture, etc.

4) Que Montréal mette sur pied un programme d'éducation et d'animation sur le compostage et un programme d'installation de sites de compostage en milieu scolaire. Nous sommes stupéfaits qu'il n'y ait pas plus de place faite à l'éducation des jeunes dans le plan de gestion. S'il y a un lieu où l'investissement rapporte le plus, c'est bien dans les écoles. Les jeunes qui sont formés dès leur jeune âge au compostage continueront pendant toute leur vie à composter ou à participer en citoyens responsables. Certaines MRC, dont la MRC de Roussillon a collaboré à l'installation de plus de 20 sites de compostage dans les écoles où sont compostées les restes de boîtes à lunch et des cafétérias. Et c'est un succès total parce que les jeunes adhèrent rapidement à cette pratique et interpellent les parents. Qu'attend-on à Montréal pour instaurer pareille initiative?



5) Que Montréal crée un fonds permanent pour subventionner les organismes qui participent à la gestion des matières résiduelles, en particulier celle des matières putrescibles. Actuellement, les groupes vivent au gré des subventions, des projets et des négociations parfois laborieuses. Un fonds permanent lié à divers programmes structurés de subvention pourrait aider les citoyens engagés à contribuer à la gestion écologique des déchets. Un plan de gestion des matières résiduelles appuyé par les groupes de citoyens a plus de chance de se réaliser harmonieusement qu'un plan de gestion imposé ou anonyme.

Nous estimons donc que les sommes d'argent prévues à la réduction à la source sont nettement insuffisantes et qu'avant d'autoriser le développement de technologies coûteuses et de transport coûteux des déchets, les gestionnaires devraient réévaluer les stratégies de réduction à la source des déchets et se pencher sur les moyens qui amèneront la population à participer davantage à ces enjeux. Si on estime que les citoyens peuvent réduire à la source 40 % des déchets, pourquoi ne pas attribuer 40 % du budget total prévu dans le Plan directeur de gestion des matières résiduelles aux citoyens et aux groupes environnementaux qui participent à cet effort?

François Gariépy, Terres en ville